

Plan de formation

relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du
24 octobre 2012

**pour les assistantes vernisseuses/assistants vernisseurs
avec attestation fédérale AFP**

Numéro de la profession 45305

Sommaire

Introduction	3
Profil de qualification	4
I. Profil de la profession	4
II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	6
III. Niveau d'exigence de la profession	6
Compétences opérationnelles	7
1 Compétences professionnelles	8
2 Compétences méthodologiques	8
3 Compétences sociales et personnelles	9
4 Description des niveaux de taxonomie.....	10
Partie A: Compétences opérationnelles et buts de la formation	11
1 Préparation du travail et prétraitement des pièces à recouvrir.....	11
2 Application des couches de finition et exécution des travaux de finition	18
3 Montage, utilisation et entretien des installations, des machines et des outils	24
Partie B Tableau des leçons	28
Partie C Organisation, répartition et durér des cours interentreprises	29
Partie D Procédure de qualification	31
Approbation et entrée en vigueur	33
Annexes	34

Introduction

Objectifs du plan de formation

Le plan de formation pour les assistantes vernisseuses et les assistants vernisseurs avec attestation fédérale professionnelle (AFP) précise l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale correspondante. Il décrit les compétences opérationnelles requises et sert d'outil de travail pour la planification systématique de la formation dans les trois lieux de formation. Il est destiné aux responsables de la formation dans les entreprises, les écoles professionnelles et les cours interentreprises et définit leurs domaines de responsabilités respectifs. Il sert de point de référence aux personnes en formation pendant leur apprentissage. Il est composé des parties A, B, C et D.

Partie A du plan de formation

La partie A décrit les connaissances, les aptitudes et les comportements que les personnes en formation doivent avoir acquis **à la fin de la formation professionnelle initiale**. Les objectifs de formation sont répartis sur trois niveaux:

- Les domaines de compétences opérationnelles regroupent les compétences opérationnelles, lesquelles sont réparties par sujet ou technologie;
- Les compétences opérationnelles sont constituées des connaissances, des aptitudes et des comportements par rapport à des procédés définis et sont scindées en compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles;
- Les objectifs évaluateurs sont formulés en fonction des lieux de formation correspondants.

Si un même objectif évaluateur concerne plusieurs lieux de formation, la répartition des responsabilités est la suivante:

- | | |
|--------------------------|---|
| - École professionnelle | Explications relatives à la partie théorique et démonstrations afférentes |
| - Cours interentreprises | Introduction à des modèles d'entraînement et de formation et mise en pratique |
| - Entreprise | Adaptation et application dans des conditions de travail réelles. |

La délégation d'un objectif évaluateur à l'entreprise et aux cours interentreprises se justifie en règle générale lorsque l'entreprise ne peut pas assurer la totalité de la formation. Dans ce cas, les cours interentreprises se chargent de compléter et d'harmoniser la formation.

Les chiffres dans les colonnes «Lieu de formation, domaine spécifique et année de formation» déterminent l'année de formation durant laquelle l'objectif évaluateur est enseigné. Si un objectif évaluateur est enseigné durant les deux années d'apprentissage, les formateurs décident de la répartition de la matière.

Domaines spécifiques

Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP sont formés en fonction des deux domaines spécifiques suivants:

- Carrosserie (Ca)
- Industrie (In).

Les conditions générales d'organisation des lieux de formation sont les suivantes:

Entreprise,

Cours interentreprises En entreprise et dans les cours interentreprises, la formation est dispensée en fonction du domaine spécifique considéré (Carrosserie ou Industrie). Les objectifs évaluateurs sont indiqués dans la partie A, dans la colonne «Lieu de formation, domaine spécifique, année de formation» au moyen des abréviations «Ca» et «In».

École professionnelle Les objectifs évaluateurs de la formation scolaire ne sont pas répartis en fonction des domaines spécifiques, puisque les cours sont dispensés en commun.

Abréviations

EPr	École professionnelle
Entr	Entreprise
Ca	Domaine spécifique «Carrosserie»
CI	Cours interentreprises
In	Domaine spécifique «Industrie»
MSP	Compétences méthodologiques, sociales et personnelles
sem	semestre

Profil de qualification

Le profil de qualification se présente sous la forme d'un tableau récapitulatif des domaines de compétences opérationnelles et des compétences opérationnelles que les assistantes vernisseuses et les assistants vernisseurs avec attestation fédérale (AFP) doivent avoir acquises à la fin de leur apprentissage.

Aux domaines de compétences opérationnelles sont rattachées une ou plusieurs compétences opérationnelles, à leur tour concrétisées au moyen d'objectifs évaluateurs (voir Partie A). Les objectifs évaluateurs en entreprise représentent les objectifs de formation visés effectivement par la formation à la pratique professionnelle. Les objectifs évaluateurs de l'école professionnelle et des cours interentreprises complètent et favorisent l'atteinte des objectifs définis.

I. Profil de la profession

Domaine d'activité

Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP travaillent dans des **carrosseries** ou dans l'**industrie**. Leur domaine d'activité comprend des activités simples liées aux travaux de peinture. L'application de peintures sur les pièces de véhicules, de machines, d'appareils et d'objets de tout genre en vue de leur embellissement, du maintien de leur valeur et de leur protection contre les influences externes, représente une contribution importante au sein d'un processus de travail plus vaste. Dans le cadre de l'exécution d'ordres de travail plus importants, les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP apportent leur aide. Leurs interlocuteurs sont en général les supérieurs et les spécialistes travaillant au sein de l'entreprise.

Principales compétences opérationnelles

Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:

- préparer le travail, prétraiter les pièces en vue de l'application des couches de peinture, les recouvrir et y appliquer les sous-couches, ainsi que tenir compte des mesures de sécurité au travail et de protection de l'environnement;
- préparer et appliquer les couches de finition, évaluer le travail effectué, effectuer les travaux de finition et préparer les pièces en vue de leur livraison;
- entreprendre les travaux de démontage et de montage simples, utiliser et entretenir les appareils, les machines et les outils.

Selon le domaine spécifique choisi, les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent également effectuer les travaux additionnels ci-après:

Domaine spécifique «**Carrosserie**» (Ca)

- polir des véhicules, démonter et monter les pièces simples de véhicules, changer les roues, apporter leur assistance lors d'échange et de réparation de vitres.

Domaine spécifique «**Industrie**» (In)

- prétraiter chimiquement et mécaniquement (sablage) les pièces, les gicler, retirer les chaînes de suspension pour chaîne de vernissage, emballer et palettiser les pièces.

Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP se distinguent par la fourniture des prestations suivantes:

- combiner les différentes compétences opérationnelles,
- tenir compte des normes spécifiques à la branche,
- être conscient de l'importance de l'exécution professionnelle de leur travail,
- appliquer de manière rationnelle les techniques de travail appropriées,
- faire preuve de résistance physique et psychique et se comporter correctement vis-à-vis des supérieurs et des collaborateurs,
- effectuer des travaux de qualité de manière autonome et responsable.

Exercice de la profession

Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP reçoivent les ordres de travail de la part de leur supérieur et les exécutent le plus souvent en collaboration avec les spécialistes. Ils savent entreprendre seuls des tâches simples, bien définies et structurées, en demandant des précisions le cas échéant. Ils protègent leur santé en maniant avec sûreté les outils, les appareils et les machines, en se servant de leur équipement de protection personnel et en faisant preuve de respect mutuel au sein de l'équipe. Ils appliquent les normes de sécurité ainsi que les directives propres à l'entreprise.

Contribution de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture.

Du point de vue de l'esthétique, du fonctionnement, de la durabilité et du succès sur le marché, l'exécution professionnelle des travaux de peinture par les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP est d'une importance primordiale pour les carrosseries et l'industrie. Les travaux de peinture et de réparation représentent un vaste champ d'application et peuvent contribuer à la préservation et au maintien de la valeur des biens de consommation et d'investissement en tout genre, à l'utilisation appropriée de ces biens en fonction de leurs propriétés techniques spécifiques. Les travaux de peinture prennent notablement en compte les souhaits de la clientèle sous les aspects économiques, sociaux et écologiques.

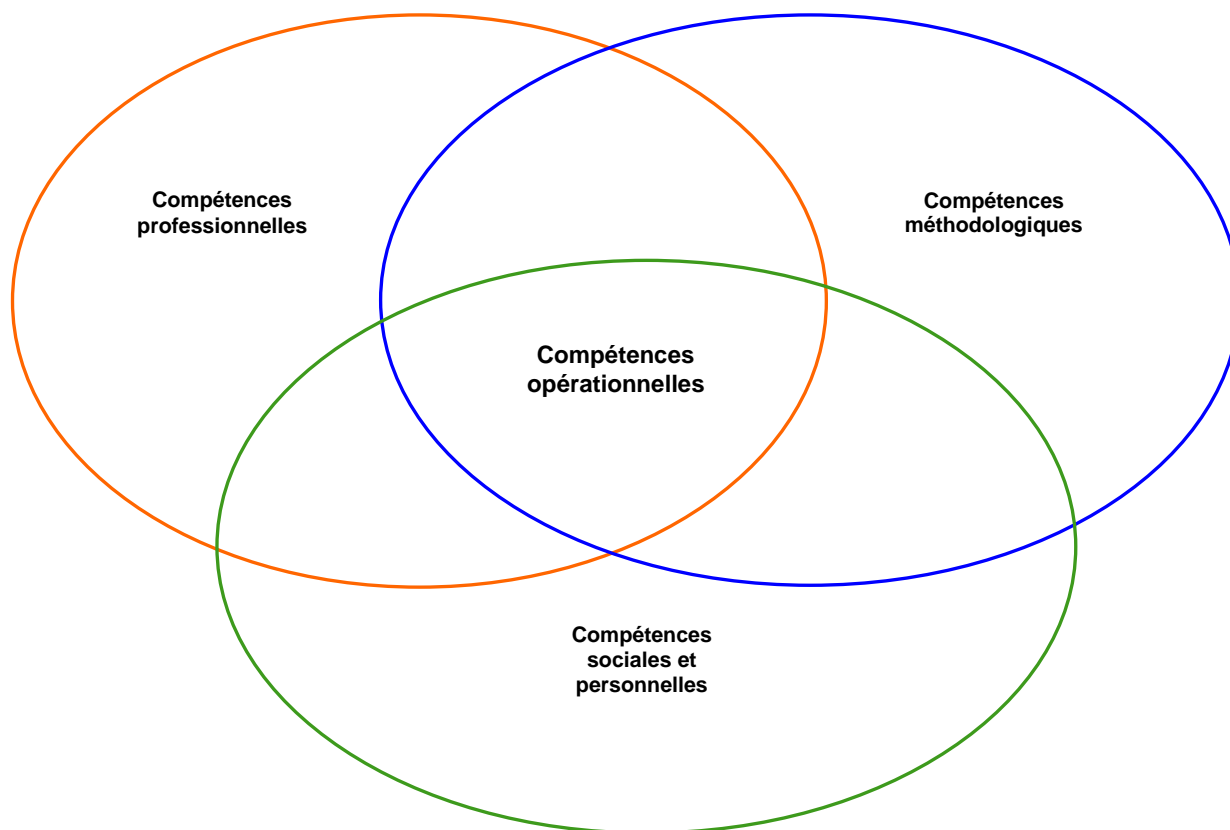
II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaine de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles			
1	Préparation du travail et prétraitement des pièces à recouvrir	1.1 Préparer le travail	1.2 Prétraiter les pièces	1.3 Isoler les pièces, appliquer les différentes sous-couches	1.4 Appliquer les mesures de sécurité au travail et de protection de l'environnement
2	Application des couches de finition et exécution des travaux de finition	2.1 Préparer les couches de finition	2.2 Appliquer les couches de finition	2.3 Effectuer les travaux de finition	2.4 Préparer les pièces en vue de leur livraison
3	Montage, utilisation et entretien des installations, des machines et des outils	3.1 Effectuer les travaux de démontage et de montage	3.2 Utiliser les installations, les machines et les outils	3.3 Effectuer les travaux d'entretien	

III. Niveau d'exigence de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est fixé dans la Partie A (Compétences opérationnelles et objectifs de formation) sous la forme d'un tableau intitulé «Description des niveaux de taxonomie (C1-C6)», qui définit de manière détaillée les objectifs évaluateurs à atteindre.

Compétences opérationnelles



Compétences opérationnelles

Le travail compétent dans les carrosseries et dans l'industrie nécessite trois domaines de compétences (professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles). Seule la combinaison des connaissances, des aptitudes et des comportements issus de ces trois domaines de compétences permet aux spécialistes d'effectuer des tâches et de relever des défis professionnels de manière autonome, responsable et compétente, ainsi que d'agir de manière correcte, complète et efficace. Les compétences opérationnelles résultent de la combinaison des ressources professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Elles constituent l'objectif et le cœur mêmes de la formation professionnelle.

1. Compétences professionnelles

Par compétences professionnelles, on entend toutes les connaissances, les aptitudes et les capacités techniques, générales et spécialisées qui forment la base d'une maîtrise des tâches professionnelles requises.

2. Compétences méthodologiques

Les compétences méthodologiques permettent aux assistantes vernisseuses AFP et aux assistants vernisseurs AFP, grâce à une bonne organisation personnelle, de travailler de manière systématique et d'utiliser judicieusement les appareils, les installations techniques et les moyens auxiliaires.

Les compétences mentionnées dans la colonne de droite doivent être tout particulièrement prises en considération.

Technique de travail	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fixer des priorités et être ordrés - assurer la sécurité au travail - appliquer des techniques de travail adaptées à la situation - ranger toujours soigneusement leurs outils - utiliser le matériel auxiliaire de manière ciblée
Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégrer les activités précédentes et suivantes dans les processus de travail
Approche et action orientées vers la qualité	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les concepts d'assurance de la qualité dans l'entreprise et agir en conséquence - prendre en considération le rapport coût/bénéfice - contrôler et évaluer leurs propres actions et mettre en œuvre des mesures d'amélioration
Comportement écologique	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - éliminer les détritits et les déchets toxiques de façon adéquate - utiliser avec précaution et parcimonie les matériaux utilisés dans l'entreprise - appliquer consciencieusement les mesures de protection de l'environnement dans l'entreprise et reconnaître les potentiels d'amélioration - utiliser les produits chimiques dangereux conformément aux prescriptions

3. Compétences sociales et personnelles

Les compétences sociales et personnelles permettent aux assistantes vernisseuses AFP et aux assistants vernisseurs AFP d'établir des relations sociales avec autrui et de maîtriser avec assurance et confiance toute situation au niveau de l'équipe et de la communication. Elles renforcent leur personnalité et contribuent à leur développement personnel.

Les compétences mentionnées dans la colonne de droite doivent être tout particulièrement prises en considération.

Autonomie et responsabilité	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre des décisions responsables et agir consciencieusement - examiner des idées soigneusement et de manière critique - concevoir leurs réflexions et leurs actions comme faisant partie intégrante de la responsabilité collective - assumer la responsabilité de leurs actions
Aptitude à la communication	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - écouter attentivement et sont prêts à dialoguer - vérifier qu'ils ont bien compris en posant des questions - respecter les arguments de leur interlocuteur - pratiquer une communication claire et compréhensible dans les domaines technique et quotidien
Aptitude au travail en équipe	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - accepter une répartition des tâches adaptée à la situation - être ouverts à de nouvelles opinions ainsi qu'à de nouveaux avis ou arguments - s'intégrer dans un groupe et faire le nécessaire pour s'adapter - offrir leur aide et accepter l'aide d'autrui
Civilité	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter leur langage et leur comportement à la situation, aux besoins et aux attentes de leurs interlocuteurs - être ponctuels, ordonnés, fiables et honnêtes - se rendre compte de l'impact de leurs propos - se présenter de manière avenante
Résistance physique et psychique	<p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer les efforts et les charges physiques et psychiques - accomplir de manière sereine et réfléchie les tâches qui leur sont confiées - garder leur calme en situation de stress - s'adapter rapidement aux besoins et aux exigences changeantes de l'entreprise - fournir un travail de qualité, même sous stress

4. Description des niveaux de taxonomie

Les indications relatives au niveau de taxonomie (C1 à C6) servent à déterminer le niveau exigé, en théorie et en pratique, pour chaque activité. Les explications sur les six niveaux et leur signification sont fournies ci-après. Les experts se servent également de ces niveaux de taxonomie lors de l'établissement de l'examen de fin d'apprentissage.

Taxonomie	Comportement en fin de formation	
Niveau de compétences	Processus de réflexion ou de travail	Signification
C1: Savoir Restituer des informations mémorisées et s'y référer dans des situations similaires	Citer, énumérer	Énumérer des points, des pensées, des arguments et des faits
	Nommer	Fournir les noms des éléments prescrits
C2: Comprendre Non seulement décrire une situation donnée, mais également la comprendre	Déterminer, définir	Expliquer les éléments constitutifs d'un terme; déterminer le terme; illustrer le terme
	Classer	Relier des éléments entre eux, les regrouper
	Différencier	Faire ressortir les différences entre deux choses à l'aide de caractéristiques ou de critères
	Décrire, mettre en évidence, expliquer	Faire comprendre quelque chose en utilisant ses propres mots, représenter, caractériser, décrire avec pertinence (par ex. en répondant à des questions QQQCP [quoi, qui, quand, où, comment, pourquoi])
C3: Appliquer Appliquer à d'autres situations des informations sur un contexte connu	Appliquer	Appliquer une procédure ou une technique définie afin d'atteindre un but donné. Appliquer les connaissances, les définitions, les concepts et les modèles pour maîtriser les exigences connues et habituelles.
	Exécuter, réaliser	Réaliser un projet jusque dans les moindres détails, accomplir un travail, le mettre en pratique de façon appropriée
	Remettre en état de marche, réparer	Maintenir en bon état de marche. Exécuter les travaux d'entretien périodiques nécessaires au bon fonctionnement
	Calculer	Fournir des réponses à des questions spécifiques à la branche à l'aide de données usuelles, d'un recueil de formules ou d'une calculatrice; appliquer des formules sans les modifier ou les développer
C4: Analyser	Motiver	Structurer la matière en différents éléments, mettre en lumière les rapports entre ces éléments et leurs interactions
C5: Synthétiser	Déduire les mesures, trouver des solutions	Savoir combiner les éléments constitutifs d'une situation et les regrouper, esquisser une solution à un problème
C6: Évaluer	Évaluer	Évaluer les éléments, les informations et les faits en fonction de critères préétablis

Partie A Compétences opérationnelles et buts de la formation

<p>Domaine de compétences opérationnelles</p> <p>1 Préparation du travail et prétraitement des pièces à recouvrir</p> <p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP des travaux de préparation tels que l'exécution de tâches, la planification de travaux, la mise à disposition d'outils et de matériel de consommation, le prétraitement des pièces et l'application des différentes sous-couches. Ils exécutent leur travail dans le respect des prescriptions de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.</p> <p>De ce fait, ils maîtrisent des techniques de travail interdépendantes et savent évaluer leurs effets. En outre, ils savent exécuter des travaux conformément aux usages dans la branche et aux souhaits de la clientèle et agir en conséquence.</p>			<p>Compétences méthodologiques, sociales et personnelles (Compétences MSP)</p> <p>Indications pour les lieux de formation:</p> <ul style="list-style-type: none"> o en matière de compétences professionnelles, ne sont indiquées que les compétences MSP particulièrement importantes pour le domaine considéré o chaque lieu de formation contribue à l'acquisition de compétences MSP o les compétences MSP doivent être encouragées en fonction de la situation, de manière ciblée et consciente en lien avec les objectifs évaluateurs 			<p>Contrôle de la formation</p> <p>La colonne destinée à la personne en formation sert à documenter les principaux travaux, ainsi que les connaissances, les aptitudes et les expériences acquises.</p> <p>Lorsque la personne en formation met des signes «+» dans la colonne correspondante, elle indique, sous forme d'auto-évaluation, qu'elle a atteint l'objectif évaluateur concerné.</p> <p>Légende: + J'ai été introduit ++ Je peux l'exécuter de manière autonome</p> <p>Le formateur contrôle le dossier de formation au minimum une fois par semestre et en discute avec la personne en formation.</p> <p>L'introduction d'un chiffre dans la colonne «Rem.» (Remarques) renvoie directement à une notice inscrite dans le rapport de formation.</p>			
<p>Compétence opérationnelle</p> <p>1.1 Préparer le travail</p> <p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent, lorsqu'ils prennent en charge un ordre de travail, l'enregistrer, évaluer sa faisabilité et préparer en conséquence la place de travail. Ils sont conscients de l'importance de leur travail sur les processus de travail et agissent en conséquence de manière soignée.</p> <p>Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - technique de travail - autonomie et responsabilité 									
Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	Cl			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			1.1.1 Mettre en pratique les instructions Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	1	-	1: exécuter des ordres de travail reçus oralement et par écrit selon les instructions et sur la base d'échantillons et d'exemples	C3: Application					
-	1	1 2	2: lire et appliquer des informations, des notices techniques, des listes de matériel et des modes d'emploi	C3: Application					
1	-	-	3: lire et expliquer avec leurs propres mots des informations, des feuilles techniques, des listes de matériel et des modes d'emploi	C2: Compréhension					
-	1	-	4: tenir compte des conditions locales lors de l'exécution du travail	C3: Application					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs		Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr		CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
-	1	2	1	2	Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:					
-					5: planifier les étapes du travail, déterminer et préparer les moyens de travail, en tenant compte des aspects ergonomiques et écologiques	C3: Application				
-		2		2	6: planifier l'utilisation de moyens de travail, en tenant compte des règles et des mesures de sécurité et exécuter les travaux à l'aide de ces moyens de travail	C3: Application				
-	1	2		-	7: effectuer le travail avec les spécialistes de l'entreprise	C3: Application				
-		1		1	8: régler et utiliser des moyens auxiliaires de travail (chevalets de vernissage)	C3: Application				
1		-		-	9: nommer des moyens auxiliaires de travail (chevalets de vernissage) et expliquer leur usage	C2: Compréhension				
					1.1.2 Préparer la place de travail					
					Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:					
-		1		1	1: installer la place de travail, la sécuriser, l'entretenir et la remettre en état	C3: Application				
-		1		1	2: choisir et utiliser le matériel de protection individuel	C3: Application				
1		-		-	3: nommer le matériel de protection individuel, expliquer ses caractéristiques et ses domaines d'application	C2: Compréhension				
-		1		-	4: assurer l'alimentation en électricité, en eau et en air frais et appliquer les mesures de sécurité en la matière	C3: Application				
-	1	2	1	2	5: reconnaître les substances dangereuses, appliquer les mesures de sécurité en la matière, entreposer ces substances selon les prescriptions de protection de l'environnement et ordonner leur évacuation	C3: Application				
-		1		-	6: entreposer les déchets et ordonner leur évacuation	C3: Application				
-		1		1	7: ranger et nettoyer la place de travail	C3: Application				

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation					Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques					
EPr	Entr		CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem							
Compétence opérationnelle 1.2 Prétraiter les pièces Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent reconnaître l'importance du travail de prétraitement et de nettoyage des pièces. Ils savent choisir le procédé et le matériel appropriés aux sous-couches et exécuter les travaux en conséquence. Ils reconnaissent l'importance de ce travail pour les activités suivantes. Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes: - comportement écologique - approche et action interdisciplinaires axées sur les processus												Contrôle de la formation				
					1.2.1 Déterminer le support Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:											
1	-		-		1: définir de visu le primaire (support: matière synthétique, métal, bois)	C2: Compréhension										
1	-		-		2: expliquer les normes SA	C2: Compréhension										
1	-		-		3: définir la nature des supports à peindre au moyen d'exemples, ainsi que les différentes peintures et les matériaux constitutifs du primaire	C1: Connaissance										
-	1		-		4: isoler les surfaces, les pièces et les objets ne devant pas être traités	C3: Application										
					1.2.2 Prétraiter mécaniquement Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:											
-	In 1	In 2	In 1	In 2	1: sabler les pièces simples	C3: Application										
1	-		-		2: nommer cinq matériaux de sablage et expliquer leur raison d'être	C2: Compréhension										
-	1		1		3: poncer à la main les pièces simples	C3: Application										
-	1		1		4: poncer les pièces simples avec des machines et des outils appropriés	C3: Application										
1	-		-		5: nommer trois abrasifs courants	C1: Connaissance										
1	-		-		6. énumérer les mesures de protection contre les poussières	C1: Connaissance										
-	1		1		7. appliquer les mesures de protection contre les poussières	C3: Application										

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			1.2.3 Prétraiter chimiquement Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	1	-	1: appliquer le procédé de décapage du support selon les instructions	C3: Application					
-	In 2	In 2	2: procéder à la passivation sans adjonction de chrome selon les instructions	C3: Application					
-	In 2	In 2	3: procéder au phosphatage selon les instructions	C3: Application					
1	-	-	4: expliquer le but du phosphatage et la passivation sans adjonction de chrome	C2: Compréhension					
			1.2.4 Dégraisser, nettoyer Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	1	1	1: dégraisser et nettoyer les supports en vue de leur traitement subséquent	C3: Application					
1	-	-	2: nommer les différents produits de dégraissage	C1: Connaissance					
1	-	-	3: nommer les différents produits de nettoyage	C1: Connaissance					

Compétence opérationnelle						Contrôle de la formation			
1.3 Isoler les pièces, appliquer les différentes sous-couches									
Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent exécuter les travaux d'isolation, appliquer les sous-couches et poncer. Ils sont conscients du fait que le travail doit être effectué avec précision et soin.									
Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes:									
- technique de travail,									
- autonomie et responsabilité									
Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			1.3.1 Exécuter le travail d'isolation Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	2	2	1: isoler les pièces à traiter selon les instructions et à l'aide de modèles et d'exemples	C3: Application					
2	-	-	2: nommer les différents matériaux d'isolation (ruban, film adhésif, papier, toile, etc.)	C1: Connaissance					
-	2	2	3: enlever les matériaux d'isolation	C3: Application					
1	-	-	4: expliquer les spécifications et les applications des différents matériaux d'isolation	C2: Compréhension					
			1.3.2 Appliquer les différentes sous-couches Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	2	2	1: appliquer du mastic	C3: Application					
2	-	-	2: nommer les différents types de mastic; expliquer leurs caractéristiques et leurs domaines d'application	C2: Compréhension					
-	2	2	3: appliquer les différentes sous-couches	C3: Application					
2	-	-	4: nommer les différents types de sous-couches; expliquer leurs caractéristiques et leurs domaines d'application	C2: Compréhension					
-	2	2	5: poncer les différentes sous-couches	C3: Application					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
Compétence opérationnelle			Contrôle de la formation						
1.4 Appliquer les mesures de sécurité au travail et de protection de l'environnement									
Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP connaissent les prescriptions de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement. Ils savent consulter les prescriptions de sécurité sur les produits chimiques dangereux et les appliquer. Ils veillent au strict respect des directives en la matière.									
Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes:									
- comportement écologique									
- autonomie et responsabilité									
1.4.1 Appliquer les mesures de sécurité et de protection de la santé									
Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:									
-	1	1	1: déceler sur le lieu de travail les éléments menaçant la sécurité et la santé et adopter les mesures de protection qui s'imposent	C3: Application					
-	1	1	2: appliquer les prescriptions de sécurité au travail et de prévention des accidents propres à la profession (p. ex. directives de la SUVA et de la CFST)	C3: Application					
1	-	-	3: consulter les prescriptions de sécurité au travail (p. ex. directives de la SUVA et de la CFST)	C3: Application					
1	-	-	4: décrire les comportements à adopter en cas d'accident	C2: Compréhension					
-	1	1	5: appliquer et expliquer les mesures de protection contre les incendies	C3: Application					
1	-	-	6: nommer les prescriptions les plus importantes en matière de mesures de protection contre les incendies et décrire ces mesures	C2: Compréhension					
-	1	1	7: appliquer les mesures d'hygiène au travail	C3: Application					
1	-	-	8: nommer les conséquences possibles d'une hygiène individuelle insuffisante à la place de travail	C1: Connaissance					
1	-	-	9: expliquer la notion de «valeurs VME»	C2: Compréhension					
1	-	-	10: citer la classification relative aux produits toxiques et leurs préparations en fonction de leur classe de toxicité	C1: Connaissance					
1	-	-	11: expliquer les risques pour la santé liés aux produits toxiques et nommer les prescriptions de sécurité en la matière	C1: Connaissance					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			1.4.2 Respecter la protection de l'environnement Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	2	2	1: appliquer les directives, les bonnes pratiques et les réglementations spécifiques à la branche concernant la protection de l'environnement	C3: Application					
2	-	-	2: consulter les directives, les bonnes pratiques et les réglementations spécifiques à la branche concernant la protection de l'environnement	C3: Application					
2	-	-	3: expliquer les différents effets provoqués par l'entreprise sur l'environnement et la contribution de celle-ci à la protection de l'environnement	C2: Compréhension					
2	-	-	4: citer le but poursuivi par la loi fédérale sur la protection de l'environnement et énumérer les principes qui la régissent	C1: Connaissance					
2	-	-	5: énumérer les mesures de protection de l'environnement	C1: Connaissance					
-	2	2	6: utiliser l'énergie et le matériel de manière économique et écologique	C3: Application					
-	1	1	7: éviter la production de déchets, différencier, trier et recycler, séparer et entreposer correctement les déchets	C3: Application					
2	-	-	8: expliquer la notion de «déchets spéciaux»	C2: Compréhension					
2	-	-	9: énumérer quatre manières d'éliminer les déchets toxiques de manière sûre	C1: Connaissance					
2	-	-	10: décrire le terme «COV»	C2: Compréhension					

Domaine de compétences opérationnelles 2 Application des couches de finition et exécution des travaux de finition Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent mélanger les teintes selon les instructions, appliquer les couches de finition sur des pièces simples, en évaluer le résultat et effectuer des travaux de finition. De ce fait, ils savent effectuer les travaux conformément aux spécifications de la branche et aux souhaits de la clientèle, et cela de manière économique, méticuleuse et écologique.			Compétences méthodologiques, sociales et personnelles (Compétences MSP) Indications pour les lieux de formation: <ul style="list-style-type: none"> ○ en matière de compétences professionnelles, ne sont indiquées que les compétences MSP particulièrement importantes pour le domaine considéré ○ chaque lieu de formation contribue à l'acquisition de compétences MSP ○ les compétences MSP doivent être encouragées en fonction de la situation, de manière ciblée et consciente en lien avec les objectifs évaluateurs 			Contrôle de la formation La colonne destinée à la personne en formation sert à documenter les principaux travaux, ainsi que les connaissances, les aptitudes et les expériences acquises. Lorsque la personne en formation met des signes «+» dans la colonne correspondante, elle indique, sous forme d' auto-évaluation , qu'elle a atteint l'objectif évaluateur concerné. Légende: + J'ai été introduit ++ Je peux l'exécuter de manière autonome Le formateur contrôle le dossier de formation au minimum une fois par semestre et en discute avec la personne en formation.			
Compétence opérationnelle 2.1 Préparer les couches de finition Lorsque les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP doivent préparer les couches de finition, ils savent mélanger les couleurs et les appliquer selon les indications du fabricant. Ils comprennent que les notices techniques déterminent la procédure à suivre et ils agissent en conséquence. Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - approche et action orientées vers la qualité - résistance physique et psychique 						L'introduction d'un chiffre dans la colonne «Rem.» (Remarques) renvoie directement à une notice inscrite dans le rapport de formation .			
Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			2.1.1 Préparer la peinture selon les indications du fabricant Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	2	2	1: mélanger et préparer des peintures à un ou à deux composants en appliquant le taux de dilution et le dosage (rapport volume/masse) selon les indications du fabricant	C3: Application					
2	-	-	2: expliquer les notions de «volume» et de «poids»	C2: Compréhension					
2	-	-	3: expliquer les indications du fabricant à partir des notices techniques et des pictogrammes relatifs aux matériaux suivants: mastic, sous-couches, après (<i>surfacier</i>), couches de finition, matériaux de revêtement	C2: Compréhension					
2	-	-	4: énumérer les éléments entrant dans la composition des peintures	C1: Connaissance					
2	-	-	5: expliquer trois types de séchage à partir d'exemples	C2: Compréhension					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			2.1.2 Mélanger des teintes d'après les formules Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	2	2	1: mélanger les teintes dans les quantités et selon la formulation voulues	C3: Application					
2	-	-	2: énumérer et expliquer les notions de «couleur primaire», de «couleur secondaire» et de «pigment»	C2: Compréhension					
2	-	-	3: expliquer la signification et l'application des systèmes de nuançage des couleurs (nuanciers) RAL et NCS	C2: Compréhension					
2	-	-	4: calculer la longueur et la surface de pièces simples	C3: Application					
2	-	-	5: calculer la quantité nécessaire des matériaux de revêtement à l'aide des notices disponibles et des données relatives à la surface	C3: Application					
2	-	-	6: calculer les rapports ou les pourcentages (p. ex. dosage)	C3: Application					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation					Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
Epr	Entr		CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem		
Compétence opérationnelle 2.2 Appliquer les couches de finition Lorsque les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP appliquent les couches de finition sur des pièces simples, ils savent choisir le pistolet à pulvériser approprié ou le système de poudrage adéquat, en contrôler le bon fonctionnement et les utiliser correctement. Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes: - approche et action interdisciplinaires axées sur les processus - résistance physique et psychique											
					2.2.1 Utiliser les pistolets à pulvériser Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	1	2	1	2	1: effectuer l'entretien et le nettoyage des pistolets à pulvériser et contrôler leur fonctionnement	C3: Application					
2	-		-		2: expliquer l'entretien et le fonctionnement des pistolets à pulvériser	C2: Compréhension					
2	-		-		3: nommer les pièces constitutives des pistolets à pulvériser	C1: Connaissance					
-	2		2		4: préparer selon les instructions le pistolet à pulvériser approprié, l'utiliser et en contrôler le fonctionnement	C3: Application					
-	2		2		5: détecter les défauts de pulvérisation et en aviser le supérieur	C3: Application					
2	-		-		6: expliquer la cause des défauts de pulvérisation	C2: Compréhension					
-	2		2		7: appliquer selon les instructions les couches de finition à des pièces simples	C3: Application					
2	-		2		8: différencier les types de pistolets à pulvériser (appareils pulvérisateurs) et distinguer les types en fonction de leur champ d'application respectif	C2: Compréhension					
-	2		2		9: contrôler et évaluer leur propre travail d'après les prescriptions et avec le concours d'une personne qualifiée, puis remplir le rapport de travail	C3: Application					
-	In 2		In 2		10: reporter dans le rapport de travail les résultats des mesures et des contrôles concernant l'épaisseur des couches	C3: Application					
-	2		2		11: utiliser l'appareil de mesure de l'épaisseur des couches	C3: Application					
2	-		-		12: expliquer les valeurs mesurées (valeur numérique et unité) correspondant à l'épaisseur des couches	C2: Compréhension					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation					Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
Epr	Entr		CI				1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
					2.2.2 Effectuer le poudrage (In) Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	In 1	In 2	In 1	In 2	1: recouvrir les pièces simples selon les instructions au moyen d'un appareil de poudrage préréglé	C3: Application					
2	-	-	-	-	2: énumérer les différents types de peintures en poudre et les classer en fonction de leur utilisation respective	C2: Compréhension					
2	-	-	-	-	3: nommer les éléments entrant dans la composition des peintures en poudre	C1: Connaissance					
2	-	-	-	-	4: différencier les appareils de poudrage Corona et Tribo et expliquer leur principe de fonctionnement	C2: Compréhension					
-	In 1	In 2	In 1	In 2	5: exécuter l'entretien, le nettoyage et le contrôle de fonctionnement des appareils de poudrage	C3: Application					
2	-	-	-	-	6: expliquer l'entretien, le nettoyage et le contrôle de fonctionnement des appareils de poudrage	C2: Compréhension					
-	In 1	In 2	In 1	In 2	7: mettre en marche l'installation de séchage et surveiller le processus de réticulation (séchage)	C3: Application					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	2	Ca2	1: remédier aux inclusions de poussière, aux erreurs d'application ou aux coulures	C3: Application					
-	Ca 2	-	2: polir et cirer les véhicules	C3: Application					
2	-	-	3: différencier les produits d'entretien pour peinture et expliquer leurs effets	C2: Compréhension					
2	-	-	4: attribuer le produit d'entretien pour peinture au champ d'application correspondant	C2: Compréhension					
2	-	-	5: expliquer les propriétés et le champ d'application des produits de nettoyage et d'entretien	C2: Compréhension					
2	-	-	6: décrire le processus de nettoyage de la peinture	C2: Compréhension					
-	In 1	In 1	7: enlever les dispositifs de suspension et les isolations	C3: Application					
-	1	1	8: entreprendre les retouches nécessaires au pinceau ou au stick	C3: Application					
-	Ca2	-	9: exécuter les réparations superficielles (égratignures, rayures) sur les vitres des véhicules	C3: Application					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
<p>Compétence opérationnelle</p> <p>2.4 Préparer les pièces en vue de leur livraison</p> <p>Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP préparent et emballent les pièces et apportent leur assistance lors du conditionnement de ces pièces en vue de l'expédition. À l'aide de listes de contrôle, ils vérifient le fonctionnement des pièces et y effectuent des travaux de nettoyage. Ils communiquent les erreurs constatées au supérieur, le cas échéant.</p> <p>Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - approche et action orientées vers la qualité - civilité 			Contrôle de la formation						
-	In 1	-	1: emballer et mettre sur des palettes les pièces selon les instructions	C3: Application					
1	-	-	2: énumérer les propriétés du matériel d'emballage et tenir compte de leurs effets sur les pièces	C1: Connaissance					
-	In 1	-	3: accorder leur assistance lors du chargement des pièces	C3: Application					
-	In 1	-	4: préparer les pièces en vue de leur expédition	C3: Application					
-	In 2	-	5: préparer les pièces à l'aide d'une liste de contrôle (In)	C3: Application					
-	2	-	6: entreprendre des contrôles de fonctionnement sur les pièces ou les véhicules à l'aide d'une liste de contrôle et communiquer les résultats au supérieur	C3: Application					
-	Ca 1	-	7: nettoyer les véhicules selon les instructions	C3: Application					

Domaine de compétences opérationnelles 3 Montage, utilisation et entretien des installations, des machines et des outils Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent utiliser de manière sûre les installations, les machines, les outils et les appareils. Ils appliquent les indications du fabricant et effectuent les travaux d'entretien de manière minutieuse. Pour cela, les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP sont formés de manière minutieuse et appropriée aux outils et aux installations et sont rendus attentifs au fait que ces appareils coûtent cher et qu'ils sont absolument indispensables à l'entreprise.			Compétences méthodologiques, sociales et personnelles (Compétences MSP) Indications pour les lieux de formation: <ul style="list-style-type: none"> ○ en matière de compétences professionnelles, ne sont indiquées que les compétences MSP particulièrement importantes pour le domaine considéré ○ chaque lieu de formation contribue à l'acquisition de compétences MSP ○ les compétences MSP doivent être encouragées en fonction de la situation, de manière ciblée et consciente en lien avec les objectifs évaluateurs 			Contrôle de la formation La colonne destinée à la personne en formation sert à documenter les principaux travaux, ainsi que les connaissances, les aptitudes et les expériences acquises. Lorsque la personne en formation met des signes «+» dans la colonne correspondante, elle indique, sous forme d' auto-évaluation , qu'elle a atteint l'objectif évaluateur concerné. Légende: + J'ai été introduit ++ Je peux l'exécuter de manière autonome Le formateur contrôle le dossier de formation au minimum une fois par semestre et en discute avec la personne en formation. L'introduction d'un chiffre dans la colonne «Rem.» (Remarques) renvoie directement à une notice inscrite dans le rapport de formation .				
Compétence opérationnelle 3.1 Exécuter les travaux de démontage et de montage Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP exécutent selon les instructions des travaux de montage et de démontage simples. Ils travaillent minutieusement et suivent les directives à la lettre, conscients qu'ils sont de leur responsabilité en matière de sécurité d'emploi des pièces. Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - technique de travail - aptitude à la communication - aptitude au travail en équipe 										
Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques	
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem		
-	In 2	-	Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:							
-	In 2	-	1: monter et démonter les objets simples sur les pièces	C3: Application						
-	Ca 2	Ca 1	2: effectuer, selon les instructions et sous surveillance, des travaux de montage et de démontage simples des pièces	C3: Application						
2	-	-	3: nommer les outils usuels présents dans l'entreprise	C1: Connaissance						
-	Ca 2	-	4: changer les roues des véhicules, prendre en considération les données concernant la vitesse de rotation et contrôler la pression des pneus selon les indications du fabricant	C3: Application						
2	-	-	5: expliquer le terme «couple de serrage» lors de travaux de boulonnage	C2: Compréhension						
2	-	-	6: expliquer les différences entre les pneus d'été et les pneus d'hiver	C2: Compréhension						

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
-	Ca 2	-	Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
-	Ca 2	-	7: déterminer la profondeur de la structure des pneus à l'aide de l'indicateur d'usure des profils de pneus	C2: Compréhension					
-	Ca 2	-	8: accorder leur assistance lors du remplacement de vitres	C3: Application					
2	-	-	9: nommer les types de joints et leur champ d'application respectif	C1: Connaissance					

Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
Compétence opérationnelle 3.2 Utiliser les installations, les machines et les outils Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent utiliser de manière sûre des installations, des appareils et des machines. Ils veillent à respecter les indications du fabricant et considèrent comme une évidence le fait d'utiliser des outils d'une manière professionnelle. Ils savent détecter des défauts sur les installations, les machines et les outils et aviser le supérieur. Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes: - technique de travail - autonomie et responsabilité			Contrôle de la formation						
-	2	-	Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:		1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
			1: utiliser les installations suivantes: installations d'aspiration de la poussière, appareils de distillation, installations à air comprimé, installations de mélange des couleurs, cabines de giclage, installations de séchage	C3: Application					
1	-	-	2: expliquer le fonctionnement et l'utilisation des installations suivantes: installations d'aspiration de poussière, appareils de distillation, installations à air comprimé, installations de mélange des couleurs, cabines de giclage, installations de séchage	C2: Compréhension					
-	In 2	-	3: utiliser les chaînes et les ponts élévateurs	C3: Application					
2	-	-	4: calculer la charge des pièces appliquée aux chaînes de vernissage et aux ponts élévateurs (matériel élevé)	C3: Application					
-	2	-	5: utiliser les machines et les outils (ponceuses, polisseuses, outils et pinces) requérant l'emploi de dispositifs de protection lors de l'exécution des travaux usuels	C3: Application					
1	-	-	6: expliquer le fonctionnement et l'utilisation des machines et des outils suivants (ponceuses, machines à polir, outils à main et pinces) requérant l'emploi de dispositifs de protection lors de l'exécution des travaux usuels	C2: Compréhension					
-	2	-	7: détecter des pannes sur les installations, les machines et les outils et en aviser le supérieur	C2: Compréhension					

Compétence opérationnelle						Contrôle de la formation			
3.3 Effectuer les travaux d'entretien									
Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent utiliser de manière sûre les installations, les machines et les outils. Ils veillent prioritairement au respect des indications du fabricant et effectuent avec soin les travaux d'entretien de manière spécifique aux appareils. Ils sont conscients de la valeur des installations de l'entreprise et en prennent soin.									
Ils veillent prioritairement à l'application des compétences MSP suivantes:									
- autonomie et responsabilité									
Lieu de formation, domaine spécifique année de formation			Objectifs évaluateurs	Taxonomie	1 ^{re} année		2 ^e année		Remarques
EPr	Entr	CI			1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	
-	1	-	Les assistantes vernisseuses AFP et les assistants vernisseurs AFP savent:						
			1: entretenir les machines et les outils suivants (ponceuses, polisseuses, outils de pulvérisation, outils et instruments de mesure) requérant l'emploi de dispositifs de protection lors de l'exécution des travaux usuels	C3: Application					
1	-	-	2: nommer les machines et outils suivants (ponceuses, polisseuses, outils de pulvérisation, outils), énumérer leurs applications, expliquer leur champ d'application et nommer les dangers liés à leur utilisation et les dispositifs de protection requis	C1: Connaissance					
-	1	-	3: entretenir les différentes installations de peinture et de séchage	C3: Application					
1	-	-	4: décrire la structure et le principe de fonctionnement des installations de peinture et de séchage	C2: Compréhension					
1	-	-	5: nommer les installations ci-après (installations d'aspiration de la poussière, appareils de distillation, installations à air comprimé, installations de mélange des couleurs, cabines de giclage, installations de séchage), énumérer leurs applications, expliquer leur maniement et nommer les dangers liés à leur utilisation et les dispositifs de protection requis	C1: Connaissance					

Partie B Tableau des leçons

Cours	1 ^{re} année	2 ^e année	Total
Préparation du travail et prétraitement des pièces à recouvrir	100	40	140
Application des couches de finition et exécution des travaux de finition	20	60	80
Montage, utilisation et entretien des installations, des machines et des outils	40	60	100
Enseignement des connaissances professionnelles	160	160	320
Culture générale	120	120	240
Sport	40	40	80
Nombre total d'heures de cours	320	320	640

En ce qui concerne l'enseignement des connaissances professionnelles, une seule note est attribuée par semestre.

La répartition des heures de cours entre les différentes années de formation et les différents domaines d'enseignement est réglementée dans le *Programme d'enseignement des connaissances professionnelles* (voir sous Annexe).

Partie C Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

1. Objectifs

Les cours interentreprises (CI) complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire. Ces cours sont obligatoires pour toutes les personnes en formation.

2. Organes responsables

Les organes responsables des cours sont:

- l'Union Suisse des carrossiers (USIC)
- l'Association Suisse des Maîtres Vernisseurs Industriels (ASMVI)
- la Fédération des Carrossiers Romands (FCR).

3. Organes

Les organes des cours sont:

- a. la commission de surveillance
- b. les commissions des cours.

Les commissions s'auto-constituent et se dotent d'un règlement d'organisation. Les commissions des cours doivent compter dans leur rang au moins un représentant des cantons. Les autorités publiques responsables des cantons ont en tout temps accès aux cours.

4. Durée, dates et contenus

4.1 Les cours interentreprises durent:

- | | |
|--|--|
| • pendant le 1 ^{er} ou le 2 ^e semestre (cours 1) | 8 jours à raison de 8 heures/jour |
| • pendant le 3 ^e semestre (cours 2) | <u>8 jours à raison de 8 heures/jour</u> |
| Total : | 16 jours |

4.2 Les cours interentreprises comportent:

Cours 1 1^{er} ou 2^e semestre (8 jours)

N° Compétences opérationnelles

- 1.1 Préparer le travail
- 1.2 Prétraiter les pièces
- 1.4 Appliquer les mesures de sécurité au travail et de protection de l'environnement
- 2.2 Appliquer les couches de finition
- 2.3 Effectuer les travaux de finition
- 3.1 Effectuer les travaux de démontage et de montage

Cours 2 3^e semestre (8 jours)

Nr. Compétences opérationnelles

- 1.1 Préparer le travail
 - 1.2 Prétraiter les pièces
 - 1.3 Isoler les pièces, appliquer les différentes sous-couches
 - 1.4 Appliquer les mesures de sécurité au travail et de protection de l'environnement
 - 2.1 Mettre à disposition les couches de finition
 - 2.2 Préparer les couches de finition
 - 2.3 Effectuer les travaux de finition
 - 3.1 Effectuer les travaux de démontage et de montage
- 4.3 Les différences concernant les domaines spécifiques sont réglées dans le programme des cours interentreprises.

Partie D Procédure de qualification

1. Organisation

- La procédure de qualification a lieu dans une entreprise appropriée ou dans une école professionnelle. Il faut mettre à la disposition des personnes en formation des postes de travail en parfait état et dûment équipés.
- La convocation à l'examen de fin d'apprentissage mentionne les conditions générales relatives à la procédure de qualification et ce que les personnes en formation peuvent employer durant l'examen.
- Les directives concernant l'examen sont remises au préalable.

2. Domaines de qualification

2.1 Travail pratique (pondération 50%)

Dans ce domaine de qualification, l'acquisition des compétences opérationnelles spécifiques à l'entreprise et aux cours interentreprises est évaluée dans le cadre d'un travail pratique prescrit (TPP) d'une durée de 12 heures réparties sur deux jours. Les rubriques sont les mêmes pour les deux domaines de compétences opérationnelles. Le domaine de qualification comprend:

Rubrique	Domaines de compétences opérationnelles	Pondération
1	Préparation du travail et prétraitement des pièces à recouvrir	60 %
2	Application des couches de finition et exécution des travaux de finition Montage, utilisation et entretien des installations, des machines et des outils	40 %

2.2 Connaissances professionnelles (pondération 15%)

Dans ce domaine de qualification, l'examen écrit dure 1½ heures et l'examen oral 30 minutes et porte sur l'acquisition des compétences opérationnelles. Les rubriques sont les mêmes pour les deux domaines de compétences opérationnelles. Le domaine de qualification comprend:

Rubrique	Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles	Écrit	Oral	Pondération
1	Préparation du travail et prétraitement des pièces à recouvrir	1.1 à 1.4	45 minutes	15 minutes	60 %
2	Application des couches de finition et exécution des travaux de finition	2.1 à 2.4	45 minutes	15 minutes	40 %
	Montage, utilisation et entretien des installations, des machines et des outils	3.1 à 3.3			

La répartition entre l'examen écrit et l'examen oral est réglée dans le guide de la procédure de qualification (voir annexe).

2.3 Culture générale (pondération 20%)

L'examen de fin d'apprentissage dans ce domaine de qualification se fonde sur l'ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

3. Note d'expérience (pondération 15%)

La note d'expérience correspond à la moyenne des quatre notes semestrielles obtenues dans le cadre de l'enseignement de la culture générale conformément au tableau des leçons de l'école professionnelle.

4. Évaluation

Les conditions de réussite, le calcul des notes et la pondération sont régis conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Zofingue, le 10 octobre 2012

.....
Sig. Hans-Peter Schneider
Président central de l'USIC

.....
Sig. Guido Buchmeier
Directeur de l'USIC

.....
Sig. Thierry Maradan
Président de la FCR

.....
Sig. Armin Haymoz
Secrétaire général de la FCR

.....
Sig. Ruedi Frei
Président de l'ASMVI

.....
Sig. Daniel Negossa
Secrétaire de l'ASMVI

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'article 8, alinéa 1, de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistantes vernisseuses AFP/assistants vernisseurs AFP du 24 octobre 2012.

Berne, le 24 octobre 2012

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

.....
Sig. Blaise Roulet
Le vice-directeur exécutif

Annexe

L'annexe comprend le tableau des principaux documents nécessaires à la mise en œuvre de la professionnelle

du 24.10.2012

Documents	Date d'entrée en vigueur	Source	
		1	2
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale	24.10.2012		X
Plan de formation	24.10.2012	X	
Rapport de formation		X	
Programme pour l'entreprise formatrice		X	
Installation minimale de l'entreprise formatrice		X	
Programme des cours interentreprises		X	
Règlement d'organisation des cours interentreprises		X	
Programme de l'enseignement professionnel		X	
Guide de la procédure de qualification		X	
Guide de la documentation de formation		X	

Adresses de référence

1. Union Suisse des Carrossiers (USIC)
Strengelbachstrasse 2b
4800 Zofingue
Tél. +41 (0)62 745 90 80
Fax. +41 (0)62 745 90 80
vsci@vsci.ch
www.vsci.ch

Fédération des Carrossiers Romands (FCR)
Rue St-Pierre 2, Case Postale 549
1701 Fribourg
Tél. +41 (0)26 309 24 48
Fax +41 (0)26 309 24 29
fcr@fcr.ch
www.fcr.ch

Association Suisse des Maîtres Vernisseurs Industriels (ASMVI)
Secrétariat ASMVI
Gotthardstrasse 157
6473 Silenen
Tél. +41 (0)41 883 02 42
Fax. +41 (0)41 883 02 43
kil-silenen@bluewin.ch, www.svilm.ch

2. Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)

Version imprimée

Holzikofenweg 36
CH-3000 Bern BE
Tel. +41 (0)31 322 21 29
Fax +41 (0)31 324 96 15
info@bbt.admin.ch
www.bbt.admin.ch

Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)
www.bbt.admin.ch

Version électronique